VILLE DE BOUILLON

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du lundi 22 octobre 2012

Présents : MM & Mme	Pierret, Bourgmestre-Président Poncelet J., Buchet M.P , Frère M.et Arnould D., Echevins, Arnould Ph, Président CPAS, Denis G , Gobert A, Dachy F, Joris B, Houthoofdt L., Conseillers, Mathieu, Secrétaire Communal.
Absents : MM & Mme	Poncin, Chaidron, Dasnois, Istace, Boidron et Bauduin, conseillers communaux.

Il est 20 H . Le Président ouvre la séance.

SEANCE PUBLIQUE

Administration

1. P.V. du 30.08.12.

Par 10 oui et 1 abstention (M.Gobert, absent à la séance précédente), approuve ce P.V.

M.Chaidron, conseiller communal, entre en séance.

Comptabilité

2. Subside ordinaire de 500 € pour ACCES Asbl: versement.

A l'unanimité, vote ce subside.

3. D.E. : CVA : modification.

A l'unanimité, vote ce CVA pour le fixer à 1,565 €/m³.

CPAS

4. MB n° 1 : approbation.

Par 9 oui et 2 abstentions (MM Dachy et Gobert - M.P.Arnould, Président de CPAS, ne prenant pas part au vote), approuve cette M.B. (voir en annexe).

Fabriques d'Eglise

5. Avis sur le compte 2011 de la F.E. de Dohan

A l'unanimité, émet un avis favorable au sujet de ce compte présentant un boni de 6.353,20 €.

6. Avis sur le budget 2013 de la F.E de Vivy, Ucimont, Corbion, Les Hayons et Bouillon.

A l'unanimité, émet un avis favorable au sujet de ces budgets dont la part communale est de :

- Vivy : 3.738,99 €
- Ucimont : 9.264,07 €
- Corbion : 17.826,75 €
- Les Hayons : 4.553,02 €
- Bouillon : 33.930,01 €

Associations-intercommunales

7. Assemblée Générale Statutaire de l'Intercommunale Interlux du 19.11.12: approbation des points mis à l'ordre du jour.

A l'unanimité, approuve ces points.

8. Assemblée Générale Ordinaire de l'Intercommunale Sofilux du 19.11.12: approbation des points mis à l'ordre du jour.

A l'unanimité, approuve ces points.

9. Assemblée Générale du Secteur Valorisation & Propreté de l'AIVE du 24.10.12: approbation des points mis à l'ordre du jour.

A l'unanimité, approuve ces points.

10. Contrat d'égouttage pour l'assainissement des eaux résiduaires urbaines entre la R.W, la SPGE, l'AIVE & la Ville de Bouillon (ce contrat remplace le contrat d'agglomération initialement signé entre les différentes parties et est applicable pour les nouveaux projets repris au plan triennal 2010-2012) : approbation.

A l'unanimité, approuve ce contrat.

Urbanisme – PCM – Crédits d'Impulsions

11. Dossier Karting de Bouillon : Déclassement du chemin n° 111 dans son tronçon compris entre le chemin n° 3 et n° 23.

A l'unanimité, marque son accord sur ce déclassement.

Travaux

12. Travaux de reconstruction du pignon en blocs du bâtiment au camping communal Halliru pour un montant de 2 606,22€ TVAC : approbation de la dépense.

A l'unanimité, approuve cette dépense.

13. Projet d'aménagement du cimetière de Bouillon (cellules de columbarium et caves-urnes).

A l'unanimité, approuve ce projet au montant estimatif de 20.000 € TVA.

Fournitures

14. CSC pour l'achat d'un tractopelle.

Par 9 oui et 3 non (MM Gobert, Chaidron et Dachy), vote ce CSC au montant estimatif de 100.000 € HTVA.

15. CSC pour l'achat de matériel de détection de fuite d'eau.

Par 11 oui et 1 abstention (M.Gobert), vote ce CSC au montant estimatif de 6.500 € HTVA.

16. Achat d'un minibus d'occasion pour remplacer l'ancien véhicule inutilisable : information.

A l'unanimité, prend note de cette information.

17. CSC pour la fourniture des illuminations de fin d'année.

A l'unanimité, vote ce CSC pour un montant estimatif de 10.000 € TVA C.

18. CSC pour la fourniture de vasques de fleurs.

A l'unanimité, vote ce CSC pour un montant estimatif de 10.000 € TVA C.

19. CSC pour l'acquisition et le placement de l'ensemble du matériel nécessaire à la nouvelle cantine de l'école communale de Noirefontaine.

A l'unanimité , vote ce CSC pour un montant estimatif de 60.000 € TVA C.

Point ajouté en urgence :

20. Décision de recrutement de sapeurs-pompiers ambulanciers volontaires, conditions de recrutement, constitution du jury et fixation des honoraires du jury.

A l'unanimité, accepte ce point en urgence.
A l'unanimité, approuve ce point.

Intervention de M.Dachy
Quid du marché dominical ? Quand reconduisez-vous la convention ? Il serait bon de le faire ce mois de novembre pour éviter que les camelots ne désertent Bouillon.
Réponse du collège : la convention sera revue en janvier pour la reprise du marché au printemps 2013.

Il est 21 H. Le Président lève la séance.
Approuvé en séance du 12.11.2012.

Par le Conseil :

Le Secrétaire Communal, le Bourgmestre,